

Séance du 11 mai 2026

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

AFFECTATION DES RESULTATS- ANNEE 2025 – BUDGET ANNEXE SAAD

L'an deux mil vingt-six,
Le onze mai
A dix-sept heures,

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni, à MONTBELIARD, après convocation légale du 27 avril 2026, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET - Présidente,

Nombre de membres en exercice : 13
Nombre de membres présents 12

Etaient présents :

Mme Marie-Noëlle BIGUINET, Maire et Présidente du Conseil d'Administration
Mme Annie VITALI, Mme Gisèle CUCHET, Mme Patricia LHOMME, Mme Brigitte HADDAD, M. Romain AJOUX, M. Patrick CANTAT, membres du Conseil Municipal

M. Joël GOMARD, Mme Antoinette HINGRAY, Mme Christine STOKOBER, Mme Pauline PERRIN, Mme Denise MESLIN, membres désignés par le Maire

Assistaient à la réunion :

M. Laurent LAMAURIE, Directeur Général Adjoint des Services
Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS
Mme Béatrice MAIRE, Responsable Pôle Administratif et Financier

Était excusé :

M. François LEBEAU, membre nommé par le Maire

Secrétaire de séance : Mme Ilhame AOUAD, Directrice du CCAS

Le Compte Administratif 2025 dégage un **résultat de fonctionnement** de – 57 639.12 €.

Résultat de fonctionnement à affecter :

Résultat comptable 2025 - 57 639.12 €

Il appartient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation qu'elle entend effectuer du résultat de fonctionnement de l'exercice.

Ce résultat peut être affecté :

- en réserve de trésorerie
- en réserve de compensation
- en excédent affecté à l'investissement
- en excédent affecté à la réduction des charges d'exploitation
- en excédent affecté au financement des mesures d'exploitation N+2
- en report à nouveau déficitaire.

Il est proposé d'affecter le résultat comme suit :

- 57 639.12 € en report à nouveau déficitaire sur l'exercice N+2, soit 2028 (ligne 002).

Il est proposé au Conseil d'Administration d'adopter la présente disposition.

Pour	:12
Contre	:0
Abstentions	:0

Après délibération, le Conseil d'Administration adopte à l'unanimité cette proposition.

Pour extrait conforme,
A Montbéliard, le 12 mai 2026

Déposée en Sous-Préfecture le 13 mai 2026

Pour la Présidente et par délégation
La Directrice
Ilhame AOUAD

